



PRÉFECTURE DU RHÔNE

Certificat d'affichage des avis de l'enquête publique portant sur l'intérêt général du projet de développement de l'auberge de Saint Bonnet le Froid situé sur les communes de Courzieu et Chevinay et sur la mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale de l'Ouest Lyonnais et des plans locaux d'urbanisme de ces deux communes

Je soussigné, Pierre-Jean ZANNETTACCI, président de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, certifie que les avis d'enquête publique ont été affichés sur les lieux de réalisation du projet et au siège de la CCPA du vendredi 26 octobre 2018 dernier délai jusqu'au vendredi 14 décembre inclus.

Le 19 décembre 2018, à L'ARBRESLE.

Le Président,



**à RENVOYER à la DDT du RHÔNE  
à M. Jean-Yves Allié – SPAR - UPAF  
par courrier ou  
par mail : [jean-yves.allie@rhone.gouv.fr](mailto:jean-yves.allie@rhone.gouv.fr)**